

PS



Secrétariat national à la Riposte

12 avril 2013

Le 10 avril, François Hollande s'est exprimé sur la transparence de la vie publique, la lutte contre la délinquance financière et les paradis fiscaux. Le chef de l'État a annoncé des mesures inédites, d'une ampleur exceptionnelle et à la hauteur des attentes des Français. Il y a « *nécessité d'une lutte implacable contre les dérives de l'argent, de la cupidité et de la finance occulte* », a-t-il notamment déclaré.

Moins d'un an après son élection, François Hollande aura mis en œuvre un grand projet pour une République exemplaire blessée par dix ans de chiraquisme puis de sarkozysme, et le sentiment d'impunité de ceux qui considèrent que la loi ne s'applique pas à tous. Le président de la République a rappelé que « *la défaillance d'un homme ne doit pas jeter le discrédit, le soupçon sur les élus qui se dévouent pour le bien public, sans en tirer le moindre avantage* ».

LES ANNONCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Transparence de la vie publique

- > Création d'une Haute autorité pour contrôler les obligations faites aux élus (déclaration de patrimoine et d'intérêts, déclaration sur l'honneur de l'exhaustivité et de la véracité des informations transmises). Cette autorité sera indépendante.
- > Dès la semaine prochaine, les déclarations de patrimoine et d'intérêts des membres du

gouvernement seront rendues publiques. Il en ira de même pour les parlementaires, à l'issue de l'examen et du vote par le Parlement du futur projet de loi examiné le 24 avril en Conseil des ministres.

- > L'interdiction du cumul des professions qui pourraient rentrer en conflit d'intérêt avec un mandat public.

Lutte contre les paradis fiscaux et la délinquance financière

Sur la délinquance financière

- > Création d'un parquet spécialisé et renforcement des moyens humains (magistrats, enquêteurs spécialisés, agents de l'administration fiscale) pour lutter contre la fraude fiscale et le blanchiment.
- > Institution d'un office central de lutte contre la fraude.
- > Peines d'inéligibilité temporaires ou définitives pour les élus condamnés.

Sur les paradis fiscaux

- > Contraindre les banques à publier la liste de leurs filiales à l'étranger, l'activité de celles-ci et les aides publiques dont elles bénéficient.
- > La France établira une liste des paradis fiscaux qui sera actualisée chaque année.
- > Exigence en Europe d'un échange automatique d'informations sur les revenus et les patrimoines détenus par les Français à l'étranger ou par les étrangers en France.
- > Sanctions pénales renforcées pour la fraude fiscale ou la corruption.

Les trous noirs de la finance constituent une perte sèche pour l'économie mondiale : 12 000 milliards d'euros sont ainsi engloutis chaque année. L'évasion fiscale affaiblit l'État : ce sont des milliards qui ne sont pas mis à profit pour renforcer notre modèle social, pour améliorer les services publics, pour participer au financement de l'économie publique ou de l'industrie. L'opacité financière génère non seulement une économie parallèle, mais aussi une criminalité intolérable.

Bon à savoir ! Le Luxembourg a annoncé cette semaine l'échange automatique des données bancaires.

Les annonces de François Hollande et la décision du Luxembourg constituent aujourd'hui des leviers majeurs pour engager un changement de législation en Europe.

À DROITE, C'EST LA VALSE DES HYPOCRITES AMNÉSIIQUES !

Au Parlement et dans les médias, les élus de l'opposition semblent ne s'accorder entre eux sur rien. Par contre, ils ont tous la mémoire courte !

Il y a une chose qui ne change pas à l'UMP : au gouvernement ou dans l'opposition, la droite a toujours été bienveillante envers la fraude fiscale.

RAFRAÎCHISSONS LA MÉMOIRE DES ÉLUS UMP !

En 2008 : premières réflexions sur l'amnistie fiscale

Bernard Accoyer, à l'époque Président de l'Assemblée nationale, a suggéré de « réfléchir à une amnistie fiscale pour nos compatriotes qui accepteraient de rapatrier leurs capitaux ».

Avril 2009 : Éric Woerth lance l'amnistie fiscale

Éric Woerth, alors ministre du Budget, met en place une cellule de régularisation des situations de fraude fiscale. Les résidents français, détenant des avoirs à l'étranger non déclarés, pouvaient venir « discuter spontanément avec l'administration » et éviter « d'éventuelles procédures pénales ». Résultat : seulement 700 millions d'euros de recettes alors que le rapatriement de 80 % des 40 milliards de fraude fiscale (estimation), était officiellement espéré !

Décembre 2010 : Christian Jacob veut alléger les peines pour mensonge sur les déclarations de patrimoine

Christian Jacob, président du groupe UMP, a déposé un amendement qui supprimait l'incrimination pénale pour les députés qui auraient fait une déclaration de patrimoine mensongère. Tollé à gauche, malaise à droite, Jacob modifie son amendement pour supprimer

uniquement la peine d'emprisonnement de la liste des sanctions. Amendement adopté par la majorité de droite.

Décembre 2012 : l'UMP vote contre la lutte contre la fraude fiscale

À l'occasion de l'examen du projet de loi de Finances Rectificatif, l'UMP a voté contre deux articles qui renforçaient la lutte contre la fraude fiscale.

28 mars 2013 : l'UMP propose une loi d'amnistie fiscale

Cette proposition de loi visait à mettre en place une amnistie fiscale, en prenant modèle sur celle mise en place par Silvio Berlusconi en 2009. Après paiement d'une taxe forfaitaire de 5 %, plus aucune poursuite n'aurait pu viser des rapatriés fiscaux.

L'UMP est très bienveillante à l'égard de la fraude fiscale. Mais elle ose tout, même déposer le 13 mars 2013, une proposition de loi intitulée : « Lutte contre les fraudes aux prestations sociales ».

En cinq ans, l'UMP a engagé cinq chantiers pour réduire au maximum les sanctions relatives à la fraude fiscale.

RÉPONDRE AUX PRINCIPALES ATTAQUES DE LA DROITE

Ils disent que les mesures annoncées par François Hollande et qui s'imposeront à l'ensemble des élus, cherchent à faire oublier l'affaire Cahuzac :

C'est faux !

- > Le chef de l'État n'a pas attendu l'affaire Cahuzac pour promouvoir la République exemplaire. Dès les premières semaines du quinquennat, de nombreux chantiers ont été lancés, conformément à ce que François Hollande avait déclaré pendant la campagne.
- > Engagements de François Hollande : réduction de 30 % de la rémunération du président de la République et des ministres, signature par chaque ministre d'une charte de déontologie, gouvernement paritaire, réforme du Conseil constitutionnel, réforme du statut pénal du chef de l'État, consolidation de l'indépendance

du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), amélioration du financement des campagnes présidentielles.

- > L'affaire Cahuzac est l'occasion pour la majorité d'accélérer le rythme des réformes pour la transparence de la vie publique, comme l'attendent les Français.

Ils prétendent que les mesures annoncées n'auraient pas empêché l'affaire Cahuzac

- > L'objectif d'avancer vers une République exemplaire a été clairement annoncé dès la campagne électorale de 2012, et des mesures ont été prises au tout début de la mandature. La lutte contre la fraude fiscale n'est pas une affaire de conjoncture ou d'opportunisme !

- > Ces mesures permettront beaucoup plus de transparence, de contrôle et de sanctions. Tout ceci est nécessaire au bon fonctionnement de la République et de la démocratie, au-delà de l'affaire Cahuzac.

Ils disent que la déclaration de patrimoine est démagogique et inefficace

- > Sur la déclaration de patrimoine des ministres et des députés, à droite c'est la déferlante : Hervé Morin dit « *Stop à la démagogie* » ; Henri Guaino réplique qu'il n'est « *pas là pour se déshabiller* » en public ; Christian Jacob demande « *pourquoi ne pas publier le patrimoine de chaque Français* » ; Nadine Morano refuse le « *voyeurisme* » ; quant à Copé, il juge les propositions du gouvernement « *hypocrites* ». La transparence semble bien difficile à avaler à droite.
- > Quelques élus UMP ont décidé de rendre public leur patrimoine : Fillon, Wauquiez, Ciotti. Est-ce un hasard si les deux derniers ont soutenu le premier pour la présidence de l'UMP ? Tentent-ils de refaire le match sur le dos de la transparence de la vie publique ?
- > La France est, avec la Slovénie, la Grèce et la Belgique, un des seuls pays dans lequel le patrimoine des ministres et des députés n'est pas rendu public. La publication des patrimoines est donc une nécessité démocratique.
- > À gauche, des ministres et des parlementaires ont devancé l'obligation de déclarer leur patrimoine avant le 15 avril.

Bon à savoir ! Qui a dit ? « *Ma conviction est que notre pays a besoin d'une nouvelle avancée démocratique* » ?

- > Nicolas Sarkozy 9 mars 2007, *Le Monde*. L'article était intitulé « *Une démocratie irréprochable* »...

Les mesures annoncées par le président de la République seront présentées en Conseil des ministres le 24 avril et soumises au vote des députés avant l'été.

Harlem Désir et l'ensemble des socialistes en appellent maintenant aux députés de l'opposition : voteront-ils l'ensemble des dispositifs annoncés par François Hollande pour la transparence de la vie publique, la lutte contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux, ou bien y feront-ils obstacle, comme ils l'ont fait si souvent par le passé ?

La transparence de la vie publique doit être une démarche portée par un « *consensus de toutes les forces républicaines* » (communiqué du Bureau national du PS).